



Marie-France et Jean-Louis André (Transmission) Gwenaël Le Pavec (Installation)

Installation - Transmission

Marie-France et Jean-Louis élèvent des vaches allaitantes et engraisent des porcs sur la ferme familiale. Aucun de leurs enfants ne souhaitant reprendre la ferme, ils décident de transmettre à un repreneur hors cadre familial. Conscients des enjeux liés aux transmissions, ils anticipent la leur depuis de longues années pour mettre toutes les chances de leur côté...et de celui de leur repreneur. Ils veulent avant tout « mettre en adéquation leurs convictions et leurs actions » : lutter contre l'agrandissement en transmettant leur ferme de taille humaine et économiquement viable.

Après une première tentative avortée, ils rencontrent Gwenaël qui a un projet d'élevage caprin pour sa reconversion professionnelle. Gwenaël souhaite reprendre de la ferme en transformant l'atelier bovin en caprin, avec l'objectif de le labelliser en AB. Déjà bien avancé dans son parcours d'installation, il sollicite la CIAP afin de réaliser un portage d'activité pour construire son atelier de production caprine avant l'installation afin de débiter la production au plus vite.

Carte d'identité des paysans

Jean-Louis : fils de paysan installé sur la ferme familiale, retraité depuis 2009

Marie-France : conjointe collaboratrice puis cheffe d'exploitation de 2009 à 2016

Installés en couple depuis 1973 sur la ferme familiale.



HAPPYTERR #
ALLIANCES PAYSANNES
INNOVANTES
ET TERRITORIALES
POUR RÉUSSIR
LE RENOUVELLEMENT
DU MILIEU AGRICOLE

31 Bd Albert Einstein - CS 92315
44323 NANTES CEDEX 3
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55
contact@ciap-pdl.fr - www.ciap-pdl.fr



LES RÉSEAUX NATIONAUX QUI APPUIENT ET QUE NOURRISSENT LE DÉVELOPPEMENT DE CES INITIATIVES



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





Monographie de la ferme La Houssaye, Parthenay de Bretagne – Ile et Vilaine

➤ *Ferme avant cession*

Marie-France & Jean-Louis André, départ à la retraite en 2016 et 2009

EARL Les Platanes, 2UTH

SAU : 48 ha, 30 ha en propriété et 18ha en fermage

Production : Vaches allaitantes et prestation porcs à façon en conventionnel

Commercialisation : filière longue = label rouge Limousin / porcs : Cooperl

Capital de la structure :

- 50 vaches allaitantes → 100 000 €
- Prestation porcs à façon : 1000 porcs / an
- Stabulation, bâtiment d'hébergement, porcherie, granges, bâtiment de stockage → non estimé
- 3 tracteurs, petit matériel → non estimé en totalité
- Maison d'habitation → non reprise, toujours habitée par les cédants
- Stocks et avances aux cultures → 23 000 €
- Parts sociales de CUMA (matériel de culture)

➤ *Ferme après cession*

Gwenaël Le Pavec, 27 ans à l'installation, en 2016

Entreprise individuelle, 1 UTH

SAU : 35ha

Production : Caprin lait en AB et prestation porcs à façon en conventionnel

Volume de production : 75 000L

Commercialisation : Chèvres : filière longue, coopérative Triballat

Capital de la structure

Capital repris

- 35ha → 30ha location en bail de carrière aux cédants + 5ha en fermage (perte foncière de 13ha lors de la transmission) : 8 500 €/an
- 5 VA → 10 000 € rachat partiel après l'installation (2018)
- Prestation porcs à façon : 1000 porcs / an
- 120 chevrettes → 29 500 € préfinancé par les cédants rachat à l'installation



- Stabulation, bâtiment d'hébergement, porcherie → location en bail de carrière
- Bâtiment de stockage céréales → MAD
- 2 tracteurs, petit matériel → 27 400 € rachat à l'installation
- Reprise de l'équivalent des parts sociales de CUMA (matériel de culture)
- Stocks et avances aux cultures → 23 000 € achat à l'installation

Capital créé

- Machine de traite, auges, aménagements et bardage → 15 000 € : investissements préfinancés par la CIAP racheté à l'installation

Bilan social du territoire

2 départs = 1 installation + 0,5 ETP en groupement d'employeurs + 1 projet d'installation

Renouvellement de la CUMA.

Quels ont été les principaux enjeux ?

➤ *Lever les principales inquiétudes*

Changement de production et dimensionnement du projet

Marie-France et Jean-Louis sont fiers de leur outil de travail qu'ils ont mis des années à construire et qui est aujourd'hui économe et autonome. Même s'ils souhaiteraient voir ce modèle de ferme perdurer, ils ne veulent pas se fermer de portes en voulant à tout prix transmettre leur ferme en l'état. Leur projet de transmission est ouvert dès le départ. Après avoir rencontré plusieurs porteurs de projet, il décident finalement de céder à Gwenaël, bien que son projet de reprise soit assez éloigné de leur ferme. De telles évolutions suscitent naturellement des interrogations, auxquelles Marie-France et Jean-Louis ont eu besoin de trouver des réponses. Leur méconnaissance de la production caprine les incite à visiter Gwenaël sur son lieu de stage pour s'imprégner des réalités techniques de la conduite d'une telle exploitation. L'implication de la laiterie a également permis de les conforter dans la faisabilité et la crédibilité du projet de Gwenaël, appuyant par son expertise que la transformation de la production était adaptée à la ferme déjà existante. Un accord de collecte de 5 ans avec un prix minimum, a pu assurer l'existence d'une forte demande et de débouchés et attester de la stabilité financière du projet. Tous ces facteurs ont permis de renforcer la confiance de Marie-France et Jean-Louis dans le projet de Gwenaël. Peu après leur rencontre, ils acceptent le changement de production et démarrent même la conversion en bio des parcelles par anticipation de l'installation de Gwenaël.

Insertion territoriale et entraide professionnelle

Assurés sur le volet technico-économique du projet de Gwenaël, Marie-France et Jean-Louis restent néanmoins soucieux sur l'aspect humain et relationnel. Gwenaël étant de nature réservée, ils se montrent inquiets par rapport à son intégration dans le territoire et sur sa capacité à créer un réseau d'entraide et de soutien. Ils craignent surtout que cet isolement ne lui soit préjudiciable sur le long terme. L'accent est alors mis par les cédant pour mettre Gwenaël en lien avec leur réseau professionnel. Ils l'accompagnent par exemple aux



réunions de la CUMA ou encore à des rendez-vous avec la DDTM. De son côté, Gwenaël est invité par la CIAP à réunir des acteurs locaux en soutien de son projet via l'organisation d'un Groupe d'Appui Local. Après son installation, Gwenaël reconnaît l'importance de ces accompagnements qui l'ont incité à s'ancrer dans le territoire.

➤ *Partager le risque à l'installation*

Les cédants décident de soutenir leur repreneur en amont pour créer les conditions optimales pour son installation. Peu après avoir entamé une conversion de leurs terres en AB, ils préfinancent 120 chevrettes et quelques avances aux cultures, pour que Gwenaël puisse constituer son troupeau avant son installation. Les chèvres étant une production saisonnée, il fallait acquérir le troupeau dès 2015 pour espérer produire dès l'installation en 2016.

Ces investissements représentent une prise de risque importante pour Marie-France et Jean-Louis, qui leur est d'ailleurs déconseillée par leur banquier, inquiet de les voir s'engager seuls face à tant d'incertitude.

Sollicitée plus tôt dans le processus de transmission, la CIAP aurait pu préfinancer le troupeau et partager le risque à l'installation avec les cédants et le repreneur. L'implication d'une telle structure permet justement d'éviter l'engagement individuel des cédants qui se retrouvent seuls face au risque.

L'arrivée de la CIAP, même après le préfinancement, a pu apporter un soutien à la transmission. Le portage a permis de maintenir la prestation d'engraissement des porcs avec la coopérative et d'effectuer les aménagements nécessaires à la construction de l'atelier caprin. En consolidant la trésorerie et couvrant la période improductive, le démarrage du projet a pu être sécurisé et les cédants ainsi confortés dans leur prise de risque.

➤ *Médiation de la relation entre cédants et repreneur*

Dans les premières étapes de la transmission Marie-France et Jean-Louis ont été accompagnés par un centre de gestion pour le choix de leur stratégie. Ils souhaitent garder la ferme dans leur patrimoine familial et louer le siège d'exploitation. Les estimations du matériel et des biens à céder sont réalisées par le mécanicien agricole et le centre de gestion.

Interpellée par Gwenaël pour le portage d'activité, la CIAP arrive donc au milieu du processus de transmission et des enjeux, tant affectifs qu'économiques, qui en sont au centre..

Quel bilan tirer de la transmission et de l'accompagnement de la CIAP ?

➤ *Points de compromis ou d'insatisfaction*

- les relations limitées avec le repreneur et par conséquent une implication limitée dans le projet du repreneur (coups de main ou conseil)



- la cohabitation parfois difficile et son lot d'incompréhensions (respect du bien vivre ensemble)
- l'évolution du projet qui peut avoir des conséquences financières (plus de location de la porcherie) et affective (arrêt des vaches allaitantes)
- les arrangements autour de la mise à disposition gratuite (bâtiments), pour être libre de vendre la maison car l'étable en fait partie
- compromis sur la perte de valeur du capital pour leur enfants (dissociation de maison d'habitation et de la ferme)

➤ *L'importance de la médiation dans le processus de transmission*

Marie-France et Jean-Louis soulignent l'importance d'apporter une médiation en pré-installation afin de pérenniser les relations après l'installation et particulièrement dans le cas d'une transmission hors cadre familial. Expliciter les codes sociaux du milieu rural, les rendre visibles et conscientiser les non issus du milieu agricole représente à leurs yeux un enjeu majeur, parfois difficile à identifier. Ils remarquent les difficultés engendrées par ces incompréhensions dans le dialogue.

Cette expérience, parmi les premiers accompagnements de la CIAP, a notamment permis la mise en place de méthodes d'estimation partagée de la valeur de l'exploitation pour éviter les frustrations à posteriori, y compris nourries par l'environnement social. Elle atteste de la nécessité d'accompagner non seulement le porteur de projet qui s'installe mais aussi les cédants. Un accompagnant tiers peut se révéler crucial pour guider ce processus, qui demande une vigilance forte mobilisant de nombreux enjeux parfois tabous ou reposant sur des affects qui sont difficiles à faire émerger.

L'accompagnement de la CIAP est d'ordinaire plus rapproché sur son territoire d'action direct : l'exploitation est située en Ile et Vilaine et non en Loire-Atlantique. Cela appuie l'importance de démultiplier les CIAP dans les territoires afin d'intervenir au plus près des paysans.

➤ *Une installation qui renouvelle la CUMA*

Marie-France et Jean-Louis sont avant tout fiers d'avoir pu transmettre leur ferme à un projet viable, à dimension humaine, à la fois autonome et économe. Ils estiment avoir « fait leur devoir ». Cette installation sur le territoire aura notamment permis d'engager le renouvellement de la CUMA, pivot de l'entraide professionnelle locale.

Actions clés de succès

➤ *Une conscience des enjeux soutenue par des valeurs militantes*

Marie-France et Jean-Louis avaient conscience des problématiques liées au renouvellement des générations et des enjeux qui entourent les transmissions. Ainsi dès le départ, il était clair que leur ferme n'irait pas à l'agrandissement. Autour d'eux, ils assistent à plusieurs contre-exemples de transmission de ferme cédées à des voisins « qui ne respectent ni les hommes, ni l'environnement ». Ou encore des fermes dont les montants de reprise sont



tels que « les repreneurs sont enterrés avant même de démarrer leur activité ». Ils décident de conserver leur patrimoine familial et de le transmettre à un HCF, même si l'intérêt économique est bien moindre que s'ils avaient vendu.

Ils mettent ainsi en place un bail de carrière, avantageux à la fois pour le repreneur, qui sécurise son foncier jusqu'à son arrêt d'activité, et pour les cédants qui peuvent récupérer l'usage des terres si un de leurs descendants souhaite s'installer sur la ferme familiale.

➤ *Anticipation et décapitalisation*

Marie-France et Jean-Louis avaient anticipé leur transmission très en amont de leur retraite. Ils ont notamment racheté 30ha des terres qu'ils occupaient pour rester maître du jeu face aux pressions foncières. Ils ont également fait le choix de ne pas réinvestir dans leur matériel vieillissant mais encore fonctionnel pour ne pas pénaliser leur futur repreneur. Leur objectif étant toujours le même : permettre l'installation pérenne d'un jeune paysan sur leur ferme.